

Accueil des enfants

- Les élèves de maternelle sont accueillis à la porte de leur classe.
- Les élèves de primaire sont accueillis au portail de leur cour.
- Les entrées, flux et sorties des parents au sein de l'établissement font l'objet d'un aménagement spécifique pour chaque site.
- Une distanciation minimum entre les élèves est observée dans et en dehors des locaux.
- Les déplacements des élèves sont limités dans les locaux.
- Le brassage entre élèves de différentes classes est proscrit dans et en dehors des locaux.
- Les groupements aux abords de l'établissement sont proscrits.
- Un élève présentant une fièvre supérieure à 38° n'est pas admis à l'école.
- La famille informe l'établissement de la survenue d'un cas positif au sein du foyer.

Mesures d'hygiène et de sécurité

- Les gestes barrière ci-dessous sont appliqués en permanence :



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

- Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes au sein de l'établissement.
- Le port du masque est obligatoire pour les élèves dès le CP au sein de l'établissement.
- Le lavage des mains est systématique en arrivant à l'école, avant et après le repas, avant et après un passage aux sanitaires, avant de quitter l'école. A Montours, le lavage des mains des élèves déposés le matin à l'école se fait obligatoirement sous la responsabilité des parents.
- Les classes sont régulièrement aérées.
- Les locaux et les surfaces de contact sont quotidiennement désinfectés.
- Les élèves ne boivent pas au robinet : les familles fournissent une bouteille ou gourde d'eau individuelle.
- Les transferts d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école sont limités au strict nécessaire.

Prévention et adaptations pédagogiques

- Les enseignants et personnels veillent quotidiennement au respect des règles d'hygiène et de sécurité.